faire passer par la douane de Calais libre de visites et de Droits. Je saisis cette occasion &c.
S. E. M. le B.n de Damas. Paris 19 de Novemb. 1827.

M. le B.n Quand j'ai fait arriver à Votre Excellence le rapport de la manière par laquelle le juge de Paix du 12.e Arrondissement de Paris avait porté atteinte d'une manière personne aux immunités du Corps Diplomatique, j'étais bien sûr du résultat que Votre Excellence vient de me communiquer par sa lettre du 19 courant, je vous prie, M. le Baron, d'accepter mes remerciments de l'obligeance que S. E. daigne y ajouter d'agréer &c. S. E. M. le B.n de Damas. — Paris 20 Novembre 1827.

Monsieur le B.n J'accuse la réception de la lettre que S. E. m'a écrite le 19 courant à l'égard des Droits que la Chancellerie Brésilienne prélève pour l'expédition des Legations accordés aux Consuls des Nations Etrangères. Et comme S. E. désire que je rapporte à ma Cour le mode de procéder suivi en France au même sujet je vous assurerai S. E. que je m'empresserai de le faire. Agréez &c. S. E. M. le B.n de Damas. Paris 20 de Novembre 1827.

M. le B.n L'empressement obligeant que V. E. daigne mettre dans la réponse qu'elle a fait à ma demande pour que le Bagage de M. le Marquis de Barbacena, Gentilhomme de la Chambre de S. M. l'Empereur du Brésil puisse passer aux Douanes Françaises, sans être assujetti aux Visites, Droits et formalités d'usage, m'impose l'agréable obligation d'exprimer à V. E. tous mes remerciments. Daignez, M. le B.n les agréer ainsi que les assurances &c. Paris 23 Nov.bre 1827.
S. E. M. le B.n de Damas. —

Décembre

Les lettres arrivant du Brésil indirectement en France sont marquées à la Poste " Colonies par &c. " Le mot Colonie n'appartenant pas

à l'Empire, je sollicite que S. Ex. le Ministre des aff. Etrangères fasse expédier les ordres pour que la Poste de France d'orésavant mette sur les dites lettres Brésil et non Colonies. — Le Vte de Pedrabrava. Paris ce 18 Décembre 1827.

Mr le Marquis de Barbacena étant arrivé à cette Capitale et désirant avoir l'honneur d'être présenté à S. Ex. Mr le Baron de Damas, le Vte de Pedrabrava va prier S. Ex. de vouloir bien lui marquer le moment qui puisse lui être le plus agréable. Il prie S. Ex. d'agréer ses hommages. Paris ce 20 Décembre 1827.

Madame. Le Mis de Barbacena, Chambellan de S. M. l'Empereur du Brésil mon Maître, devant avoir l'honneur d'être présenté aujourd'hui 25 Cte entre 10 ½ 11 h. du matin, et désirant celui de l'être à S. A. R. Madame Duchesse de Berry, j'ai vous supplier Mme la Maréchale de vouloir bien prendre les ordres de S. A. R. Je saisis avec empressement cette occasion pour vous réitérer l'expression de mes hommages respectueux. J'ai l'honneur d'être &c. Paris ce 24 Décembre 1827. Madame la Maréchale Duchesse de Raggio, Dame d'Honneur de S. A. R. Madame Duchesse de Berry.

1828. Janvier. Ministre des Aff. Etrangères

Mr le Cte. J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre dans laquelle V. Ex. m'annonce que le Roi lui a confié le Ministère des Affaires Etrangères. C'est avec la plus grande satisfaction que j'ai reçu cette participation, Mr le Cte, puisque par les qualités éminentes qui distinguent V. Ex., j'espère pouvoir contribuer avec elle au maintien de l'amitié & bonne harmonie que S. M. l'Empereur, mon Maître, a si souvent montré combien elle tenait à cœur de conserver envers S. M. T. C. Très-Fidèle. Agréez, Mr le Cte &c. Paris ce 6 Janvier 1828. S. Ex. Mr le Cte de